

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ | VITALISATION

Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028

RAISON D'ÊTRE

Soutenir la réalisation de projets structurants à retombées durables en cohérence avec les priorités d'intervention, ainsi que favoriser la concertation, l'innovation sociale et l'amélioration des milieux de vie.

Priorités d'intervention

- Vivre ensemble et cohésion sociale
- Habitation abordable
- Équité, mixité et inclusion (services, activités, ressources, infrastructures)
- Transition socioécologique

PRÉQUALIFICATION

Formulaire de préqualification à compléter pour valider l'admissibilité d'un projet

PROJETS ADMISSIBLES

À durée limitée dans le temps
De nature ponctuelle et non récurrente
Aucune charge permanente

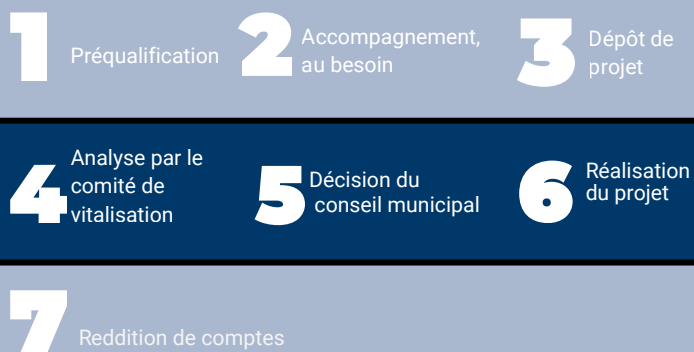
ORGANISATIONS ADMISSIBLES

Une municipalité/ville/MRC
Les organismes municipaux
Les communautés autochtones
Les organismes à but non lucratif (OBNL)
Les entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL)

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Consulter le guide avant de soumettre une demande
shawinigan.ca/vitalisation

CHEMINEMENT D'UN PROJET



Prévoir un délai de 4 à 6 semaines entre le dépôt de projet et la décision.

Appel à projets en continu

Aide financière *non remboursable*

Maximum de 250 000 \$



vitalisation@shawinigan.ca